

Le Syndicat mixte des berges de l'Oise

L'Oise sculpte le visage du département par son tracé et ses berges. S'écoulant à travers le territoire, la rivière façonne ses rives et crée les paysages remarquables du Val d'Oise.

- Les berges sont des espaces naturels à la richesse faunistique et floristique importante.



- Les berges de l'Oise constituent le patrimoine historique, culturel et paysager du Val d'Oise. Elles se définissent aussi comme un espace économique à travers le tourisme et les activités nautiques.



- Une étude des berges de l'Oise a établi un diagnostic de l'état de dégradation de ces dernières.
- Ce constat conduit à la création du Syndicat mixte des berges de l'Oise, le 13 juin 2003, à l'initiative du Conseil général du Val d'Oise.
- Le Syndicat s'organise autour :
 - d'un comité syndical et d'un bureau (organes décisionnels) composés des communes riveraines, des intercommunalités et du Conseil général du Val d'Oise ;
 - d'un comité consultatif (organe de concertation), constitué des associations locales (riverains, environnementalistes, sports nautiques, pêcheurs, etc.).
- Ses actions sont financées par le Conseil régional, le Conseil général, l'Agence de l'Eau Seine Normandie, l'Entente Oise-Aisne ainsi que par les collectivités riveraines membres du Syndicat.



Les objectifs et les missions

- Les objectifs et les actions du Syndicat sont définis afin d'atteindre en 2015 le bon état écologique des cours d'eau imposé par la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE).



- Les berges font partie intégrante de la vie du cours d'eau. Elles participent à la qualité de la ressource et leur bonne gestion favorise la biodiversité.



Les objectifs :

- PRESERVER** les berges naturelles et aménagées en luttant contre l'érosion par leur restauration et leur valorisation.
- REUNIR** autour de ce projet tous les acteurs locaux : les membres du Syndicat, en lien avec les services de l'Etat et la population afin d'élaborer une gestion cohérente et raisonnée des berges.
- RESTAURER** les berges par des techniques innovantes.
- SENSIBILISER** la population sur la nécessité de préserver ces espaces et les aménagements mis en œuvre.



Les missions :

- Aménager les berges (travaux de restauration)
- Valoriser les berges (équipements)
- Entretenir les berges (ripisylve* et espaces verts)
- Utiliser le génie végétal
- Sensibiliser le grand public par des panneaux d'information

* boisements de berge

Le génie végétal



- Le génie végétal se définit comme un ensemble de techniques innovantes utilisant des matériaux naturels (plantes héliophytes**, arbres et arbustes des milieux humides, etc.) permettant :
 - la stabilisation et la restauration des berges ;
 - une protection contre l'érosion (crue et batillage***).



- L'utilisation de ces techniques est l'une des priorités du Syndicat. Elles permettent une restauration durable des berges. Le génie végétal peut être couplé avec des procédés issus du génie civil selon les contraintes hydrauliques des sites.



- Cette restauration est réalisée à travers un programme d'aménagement de 6 ans sur un linéaire de 90km.
- Ce programme est conduit par l'équipe technique du Syndicat, sous l'égide de la Direction de l'Environnement du Conseil général du Val d'Oise.
- Parallèlement, une série de panneaux explicatifs informant le public sur les différents travaux et les techniques employées, sont implantés sur les divers sites.
- Cette démarche sensibilise la population sur le rôle des espaces rivulaires et sur la nécessité de respecter les aménagements mis en place.
- Le Syndicat et ses partenaires souhaitent parvenir, à travers ces actions, à la valorisation des berges afin d'offrir aux Valdoisiens un cadre paysager et naturel préservé.

** plante semi-aquatique

*** vagues produites par la navigation

Asnières sur Oise - Auvers sur Oise - Beaumont sur Oise - Bernes sur Oise - Bruyères sur Oise - Butry sur Oise

Cergy - Chantilly sur Oise - Ermenonville sur Oise - L'Isle - Aulnay - Joinville-le-Pont - Mantes-la-Jolie - Meulan - Montigny - Neuville sur Oise - Noyon - Paris - Pontoise - Saint-Ouen l'Aumône - Valmondois - Vauréal



Syndicat
des berges de l'Oise



*Pour toute information,
contacter :*

*le Syndicat des berges de l'Oise
2, avenue du Parc
95 032 Cergy Pontoise cedex
Tel : 01 34 25 38 91
Fax : 01 34 25 38 98*



Syndicat
des berges de l'Oise

*Préserver,
Restaurer
et
Sensibiliser*

Neuville sur Oise - Noyon - Paris - Pontoise - Saint-Ouen l'Aumône - Valmondois - Vauréal